

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix, le 04 novembre à 18h45, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno CAUBET, Maire.

Membres en exercice : 11

Date de convocation : 28 octobre 2010.

Présents : Mesdames BARTHELEMY, DEFOSSE et VERBEKE, Messieurs DUBAC, FERRARO et TOURNAY.

Excusés : Monsieur VICENTE et Madame DE RANCE.

Absents : Messieurs HENGL et PEYRE.

Secrétaire de séance : Madame VERBEKE a été élue à l'unanimité.

En préambule, le conseil municipal a approuvé le compte rendu de la séance du 16 septembre 2010.

A) Organisation à l'école

Monsieur le Maire explique qu'un bilan de la rentrée scolaire a été fait avec les enseignants et le personnel communal de l'école lors d'une réunion le 19 octobre 2010.

Une mise à jour de la répartition des tâches ménagères a été faite lors de cette réunion. Il a été rappelé que le lave vaisselle est vraiment peu adapté : Monsieur TOURNAY est chargé d'étudier le remplacement du lave vaisselle domestique existant par un lave vaisselle professionnel.

Concernant la garderie : comme les enfants sont très nombreux de 16h30 à 17h, un agent supplémentaire viendra renforcer le dispositif existant durant cette période.

B) Perspectives d'évolution de l'emploi dans la collectivité en 2011

Monsieur le Maire expose que le Préfet de la Haute-Garonne limite la durée des contrats CAE CUI à un an et que l'emploi de Bénédicte BOUSQUET ne pourra donc pas être prolongé sous cette forme au-delà du 31 mars 2011.

Il explique qu'il lui semble toutefois opportun de conserver Bénédicte BOUSQUET en qualité d'agent non titulaire du 01 avril 2011 au 31 juillet 2011, pour une durée hebdomadaire de travail comprise entre 17h/35h et 20h/35h, notamment pour l'organisation de la garderie d'été.

Concernant le secrétariat de la mairie, compte tenu de la charge de travail existante et à venir (accueil de nouveaux habitants, relais du CAE CUI, ...) Monsieur le Maire envisage une augmentation de la durée des permanences jusqu'à une trentaine d'heures par semaine et indique que cela sera possible à partir du mois avril 2011.

Après avoir délibéré, le conseil municipal approuve les propositions du Maire.

C) Construction de l'école

La levée des réserves faites le 25 août 2010 interviendra d'ici la fin de l'année 2010. L'essentiel des défauts constatés a été repris ; il subsiste encore un problème d'étanchéité pour les lampes qui éclairent l'auvent.

Les enseignantes souhaitent qu'un jeu de cour soit installé prochainement ; les conseillers municipaux s'accordent pour l'achat de ce jeu mais ne souhaitent pas qu'il soit installé sur l'enrobé de la cour de l'école.

D) Cérémonie du 11 novembre, fête du personnel, présentation des vœux...

Le conseil municipal fixe le calendrier suivant :

- cérémonie du 11 novembre : la commémoration aura lieu le 11 novembre à 11h30 au monument aux morts du cimetière,
- fête du personnel : elle est programmée au 10 décembre 2010 à 18h45,
- présentation des vœux : elle aura lieu le 16 janvier 2011 à 16h,
- repas des aînés : il est fixé au 12 décembre 2010 à midi.

E) Questions diverses :

1) Projet de PLH 2010-2015 du SICOVAL

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il a reçu notification de la délibération n° 2010-302 du Conseil de Communauté du Sicoval en date du 18 octobre 2010 ayant pour objet l'approbation du projet de Programme Local de l'Habitat 2010-2015 du Sicoval modifié suite à l'avis de l'Etat.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les demandes de modifications de la part de l'Etat portent sur les points suivants :

- redéfinir les objectifs d'accession à la propriété
- déterminer des objectifs de production de logements locatifs à loyer libre
- préciser la typologie de l'offre nouvelle en logements locatifs sociaux et très sociaux
- distinguer la part de production en neuf, en réhabilitation et en renouvellement urbain
- renforcer l'action en matière de lutte contre l'habitat indigne
- déterminer la taille des logements à produire
- développer les actions en faveur d'une offre adaptée aux publics spécifiques (logement étudiant, accueil des gens du voyage, logement des personnes défavorisées et logement des personnes âgées)
- territorialiser la production de logements
- renforcer l'articulation entre PLH et documents d'urbanisme
- lutter contre l'étalement urbain et limiter la consommation foncière
- afficher les moyens nécessaires à la mise en œuvre du PLH

Le Conseil de Communauté s'étant prononcé favorablement sur ces points ;

Vu la délibération du Conseil de Communauté n°2009-107 du 8 juin 2009 approuvant la Phase 1 : élaboration d'un diagnostic habitat du PLH du Sicoval;

Vu la délibération du Conseil de Communauté n° 2010-158 du 5 juillet 2010 approuvant le projet PLH du Sicoval dans sa globalité;

Vu la délibération du Conseil de Communauté n° 2010- du 18 octobre 2010 approuvant le projet PLH du Sicoval modifié suite à l'avis de l'Etat;

Conformément aux articles L.302-2 et R.302-9 du Code de la Construction et de l'Habitation, les conseils municipaux des communes concernées disposent d'un délai de 2 mois à compter de la notification pour délibérer sur le projet de PLH modifié.

Après avoir entendu l'exposé du Maire, le conseil municipal délibère et, à l'unanimité, décide d'approuver le projet de PLH du SICOVAL.

2) Projet d'achat du Chai situé 5 rue de la Fontaine

Monsieur le Maire indique que le transfert de propriété de ce bien qui abrite le garage municipal sera réalisé prochainement, en tout cas avant le mois de septembre 2011 comme initialement prévu.

Les premiers travaux de rénovation de ce bâtiment pourront commencer d'ici juillet 2011.

3) Location de la salle des fêtes

Madame Carine DUCHENE, diététicienne, domiciliée à NOUEILLES demande le prêt gratuit de la salle des fêtes d'ISSUS afin d'y tenir une conférence sur « l'alimentation équilibrée, prévention santé et conseils nutritionnels ». Le conseil municipal, après avoir délibéré, accepte cette mise à disposition gratuite.

4) Déneigement des voies :

Monsieur le Maire de MONTBRUN LAURAGAIS a pris l'initiative d'une réflexion sur la mobilisation des agriculteurs de nos communes pour le déneigement des voies en cas d'intempéries. Afin de poursuivre la réflexion, les agriculteurs de la commune seront interrogés pour savoir s'ils veulent être associés à ce projet.

5) Demande de subvention :

Le conseil municipal vote une demande de subvention auprès du Département pour le financement de l'achat de nouvelles tables et chaises pour la salle des fêtes ainsi que l'achat de vitrines d'affichage.

Séance levée à 20h00, prochain conseil municipal le 06 janvier 2011 à 18h45.